

Descente policière à Port-Saïd



Les cambistes tiennent leur activité au sud et au vu de tout le monde. ©Louiza Archives/Liberty

Les cambistes du square Port-Saïd à Alger n'ont pas régné en maîtres des lieux, hier. La police s'est, en effet, intéressée de plus près à leur activité de change informel, pratiquée jusqu'ici en toute quiétude.

La brigade chargée de la répression des infractions à la réglementation des changes de la sûreté de wilaya d'Alger a mené, hier, une opération dans le milieu des cambistes, qui s'est soldée, a-t-on appris de bonne source, par une dizaine d'arrestations. Notre source était incapable de nous révéler le montant des devises et de dinars saisis chez les cambistes interpellés.

En revanche, elle a indiqué que l'opération, la première du genre, depuis de longues années, participerait d'un schéma d'intervention plus vaste qui ciblerait les "fiefs" cambistes en différents endroits de la capitale et dans d'autres villes du pays.

Autrement dit, l'opération policière d'hier à Port-Saïd traduirait une volonté politique d'éradiquer le marché parallèle de la devise. Un marché, faut-il le rappeler, illégal, mais toléré.

L'on se souvient de la déclaration, pour le moins surprenante, dans laquelle l'ex-ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Daho Ould Kablia, s'exprimant en marge d'une conférence des cadres de l'administration locale au Palais des nations, en octobre 2012, justifiait l'existence et l'utilité du marché parallèle de la devise. "On essaye de combattre ce genre de marché informel de la devise, mais les citoyens y trouvent leur compte. Je ne trouve pas d'inconvénient à ce qu'on le supprime ou qu'on le laisse", avait-il soutenu, ajoutant que "le marché parallèle de la devise permet de prémunir contre la fausse monnaie".

L'ex-ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, dont la sortie avait fait couler beaucoup d'encre, estimait même qu'il n'y avait pas de quoi en faire des montagnes, tant est que, avait-il argué, "le change qui se pratique dans ces marchés est à la limite correct par rapport au taux de change officiel". D'aucuns avaient peine à croire qu'un ministre de la République trouve ainsi tolérable l'exercice d'une activité illégale.

Sa déclaration n'avait d'ailleurs pas manqué de soulever la question de savoir qui a pignon sur ce marché informel de la devise que l'État semble couvrir.

La question est restée sans réponse. Les conjectures, en revanche, n'avaient pas manqué. Surtout que, au sein même du gouvernement, les violons, à l'époque, ne semblaient pas accordés. Le ministre des Finances de l'époque, Karim Djoudi, interrogé quelque temps après la déclaration de son collègue de l'Intérieur, s'était déclaré foncièrement pour l'éradication du marché parallèle de la devise. Le gouvernement, aussi, s'était-il même risqué à affirmer. "Le gouvernement va combattre le marché informel de la devise. La loi ne permet pas l'existence d'un marché parallèle de la devise", avait-il, en effet, déclaré, ajoutant que "dans l'économie, il existe un marché officiel. Il n'y a pas de place pour le marché noir".

Les affirmations du ministre des Finances n'ont pas été suivies d'effet. Ce qui a laissé comprendre que les barons de ce marché étaient réellement puissants. Les cambistes de Port-Saïd et d'ailleurs n'ont pas été inquiétés, même au plus fort des réactions à la déclaration d'Ould Kablia.

Que s'est-il passé pour qu'ils se retrouvent cibles des services de sécurité ? Ils devraient leur infortune présente au reflux des recettes pétrolières qui a contraint le gouvernement à l'austérité financière. Car, le marché informel des devises impacte négativement sur l'économie nationale.

En tout cas, les experts sont unanimes à le soutenir.

Selon nombre de spécialistes, le marché parallèle de devises permet l'évasion massive de devises vers l'étranger. Est-ce pour parer à cela que les pouvoirs publics ont décidé d'agir ? Il faudra, dans le sillage de cette opération, guetter le comportement des banques.

S .A. I.